



**MAIRIE**  
**DE LA PLAINE SUR MER**  
**Code Postal : 44770**  
**Tél. : 02.40.21.50.14**

**Délibération n° I – 6 - 2017**  
Nombre de Conseillers

En exercice :	27
Présents :	22
Pouvoirs :	2
Votants :	24
Majorité absolue :	13

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le lundi dix-huit septembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de La Plaine sur Mer, dûment convoqué le huit septembre deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BAHUAUD, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 8 septembre 2017

Date d'affichage de l'ordre du jour : 8 septembre 2017

Etaient présents

Michel BAHUAUD, maire,  
Annie FORTINEAU, René BERTHE, Danièle VINCENT, Daniel BENARD, Séverine MARCHAND, Patrick FEVRE, Adjoint.  
Jean-Pierre GUIHEUX, Maryse MOINEREAU, Jacky VINET, Josette LADEUILLE, Pierre-Louis GELY, Isabelle LERAY,  
Caroline GARNIER-RIALLAND, Benoît PACAUD, Ludovic LE GOFF, Stéphane ANDRÉ, Meggie DIAIS, Jean-Claude PELATAN, Thérèse COUÉDEL, Jean GÉRARD, Germaine LEBRUN.

Etaient excusées

Isabelle LERAY qui a donné pouvoir à Ollivier LERAY, Vanessa ANDRIET qui a donné pouvoir à Thérèse COUÉDEL.

Etaient absents

Bruno MARCANDELLA, Catherine DAUVE, Gaëtan LERAY.

Secrétaire de séance : Meggie DIAIS - Adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 26 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

---

### I – 6 – 2017 / ZAC « EXTENSION DU CENTRE-BOURG » : DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE ET DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES MARCHES

Vu la création de la ZAC « Extension du centre-bourg » par délibération du 25 avril 2016,  
Vu la désignation de Loire-Atlantique Développement-SELA comme concessionnaire de la ZAC par délibération du 26 juin 2017,  
Vu la signature du traité de concession intervenue le 12 septembre 2017 conformément à la délibération du 26 juin 2017,  
Considérant la nécessité de créer un comité de pilotage pour assurer la gouvernance du projet de ZAC,  
Considérant l'intérêt porté par 12 élus pour rejoindre ce comité de pilotage,  
Considérant l'intérêt porté par 2 élus pour représenter la commune au sein de la commission des marchés,

Après avoir entendu l'exposé du maire et avoir délibéré,

Le conseil municipal décide d'approuver la composition du comité de pilotage suivante :

Annie FORTINEAU  
Danièle VINCENT  
René BERTHE  
Séverine MARCHAND  
Daniel BENARD  
Pierre-Louis GELY  
Jean-Claude PELATAN  
Maryse MOINEREAU  
Ludovic LEGOFF  
Germaine LEBRUN  
Jean-Pierre GUIHEUX  
Jean GERARD

Au sein de ce comité de pilotage, le conseil municipal décide de désigner les deux membres suivants pour représenter la commune dans la commission des marchés:

Michel BAHUAUD.  
Séverine MARCHAND

**Adopté à l'unanimité**

Signé,  
Le Maire,  
Michel BAHUAUD